





















-  Au chevet des archives
-  À l'aide ! Titivillus a encore sévi
-  Le sceau : empreinte du Moyen Âge
-  Découverte et activités dans l'atelier du copiste
-  L'école à Arles du Moyen Âge à nos jours
-  Secrets de famille
-  Du blason au logo
-  Images d'Arles au Moyen âge
-  Fiche spéciale parcours : Commémoration du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale (CM2)
-  Vivre à Arles en temps de guerre 1939-1945 (CM2)
-  Vivre à Arles en temps de guerre 1914-1918 (3^e - 1^{ère})
-  Vivre à Arles en temps de guerre 1939-1945 (3^e - 1^{ère})
-  Vivre avec le Rhône
-  De l'esprit des Lumières à Arles
-  Entre Chiffonistes et Monnaidiers : dix ans de Révolution à Arles
-  Si le théâtre m'était conté
-  Des hôtels particuliers aux grands ensembles : quatre siècles d'histoire urbaine
-  À la recherche des monuments oubliés
-  D'une fête à l'autre
-  Domestiquer l'eau en Camargue

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse

Archives communales
 Rue du Président Wilson
 Espace Van Gogh - 1^{er} étage
 BP 90196
 13637 ARLES CEDEX
 Tél. : 04 90 49 38 74
 Fax : 04 90 49 39 21
 Courriel : servicedesarchives@ville-arles.fr
www.ville-arles.fr/culture-tourisme/7-archives-communales/5-actions-educatives

Archives commentées

Retrouvez le secteur éducatif sur :
www.ville-arles.fr/culture-tourisme/7-archives-communales/61-archives-commentees
 Culture > Archives communales > Action éducative :
 chaque trimestre, un document d'archives différent et exploitable en classe sera présenté.

Horaires de réception des classes

Mardi : de 9h à 12h
 Jeudi : de 9h à 17h
 Vendredi : de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

Lundi : de 9h à 17h30
 Mardi : de 13h30 à 17h30
 Mercredi : de 9h à 17h30
 Jeudi : fermé
 Vendredi : de 13h30 à 17h30

Modalité d'inscription

Il est rappelé aux écoles qu'après validation de l'IEN elles doivent contacter le service des archives communales pour prendre rdv.

Les ateliers sont gratuits mais les transports ne sont pas pris en charge par la structure.



ARLES

SECTEUR
éducatif
ARCHIVES
 communales d'Arles

ARCHIVES COMMUNALES

Les archives des villes en France sont nées du fonctionnement des institutions communales créées au XII^e siècle en particulier en Provence ; c'est le cas pour Arles qui conserve des archives depuis la création du Consulat en 1131.

Reflète de la place qu'a tenue notre ville autrefois, ce fonds des Archives Communales est particulièrement important à la fois par son ancienneté, son métrage linéaire, la continuité des collections et son état de conservation. Parmi les documents essentiels, on trouve les registres de délibérations, les comptes de la ville, les documents cadastraux, les registres paroissiaux et d'État civil, les recensements de population...

À côté des documents écrits, le service conserve une importante collection de cartes et plans notamment du terroir et des bâtiments communaux, des affiches, des photos, quelques cartes postales et des vidéocassettes. Le service des Archives Communales a pour rôle d'assurer la collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur des documents produits par l'administration de la commune.

Ces documents sont conservés pour la bonne gestion des affaires de la commune et, au-delà, pour la sauvegarde de la mémoire de la collectivité.

Le secteur éducatif

Le secteur éducatif s'adresse aux élèves des écoles, collèges et lycées avec la participation active des enseignants.

Pourquoi ?

- Sensibiliser les scolaires et les enseignants au patrimoine conservé par les Archives.
- Proposer une autre manière d'aborder l'histoire, mais aussi l'éducation civique, la géographie, le français..., grâce au contact direct avec les documents originaux.
- Développer une initiation active à la recherche historique.

Comment ?

- Démarche préparatoire de l'enseignant auprès du secteur éducatif. Pour certains ateliers, comme ceux sur la Révolution ou sur les deux guerres mondiales, il est nécessaire d'avoir abordé, au préalable, en classe les notions essentielles.
- Animation, en demi-classe si possible, le mardi et vendredi matin ou le jeudi toute la journée.
- Le secteur éducatif propose différents ateliers, mais nous pouvons également répondre à des demandes spécifiques sous réserve de disposer des ressources et des délais suffisants.
- Contact et inscription auprès du secteur éducatif : 04 90 49 38 74 ou servicedesarchives@ville-arles.fr.

L'équipe du secteur éducatif

Sylvie Rébuttini - responsable du service,
Michel Baudat - archiviste-adjoint,